

Isolation de construction à ossature bois avec **FLEX 55**



CCTP

Isolation de COB avec une couche d'isolant entre montants et une couche complémentaire intérieure

Le mur en structure à ossature bois sera isolé en disposant entre montants une première couche d'isolant en fibres de bois, certifié ACERMI et bénéficiant d'un Document Technique d'Application, de conductivité thermique 0,036 W/(m.K), d'épaisseur 145 mm et de résistance thermique 4,00 m².K/W, de type FLEX 55 PLUS H de la société ISONAT. L'épaisseur de l'isolant sera choisie égale à celle des montants. La largeur des panneaux sera de 580 mm afin de garantir un parfait calfeutrement de l'isolant entre montants.

Le complément d'isolation côté intérieur sera composé :

- D'appuis de type OPTIMA₂ 15-45, placés à un entraxe de 600 mm, pouvant être vissés directement sur les montants bois ou clipsés sur une fourrure intermédiaire, conformément au DTU 25.41
- De fourrures verticales clipsées sur les clés des appuis
- D'une seconde couche d'isolant en fibres de bois, certifié ACERMI et bénéficiant d'un Document Technique d'Application, de type FLEX 55 PLUS H de la société ISONAT, d'épaisseur 40 ou 60 mm, la résistance thermique de ce complément d'isolation ne devant pas dépasser 1/3 de la résistance thermique totale du mur. Les panneaux seront mis en place derrière les fourrures, à joints décalés par rapport à la première couche d'isolant.



Edition du 17/01/2020

Ce document est un descriptif type fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Il ne substitue pas aux DTU, Avis Techniques, normes et règles de l'art en vigueur. Les schémas présentés ne sauraient être considérés comme des dessins d'exécution contractuels.

Isonat

- D'une membrane de gestion de la vapeur d'eau de d'étanchéité à l'air, sous Avis Technique, de type VARIO® XTRA de la société ISOVER. La membrane sera posée sur les fourrures à l'aide d'un adhésif double face.
- Lorsqu'un espace technique est nécessaire, il convient de réaliser une ossature spécifique rapportée à l'aide de profilés métalliques ou bois
- D'une plaque de plâtre de type BA13 de la société Placo®.

La pose des différents éléments sera conforme au DTU 31.2, au DTU 25.41, au Document Technique d'Application de l'isolant FLEX en murs n°20/19-432_V1 et à l'avis technique de la membrane VARIO® XTRA n°20/14-318_V1.

Edition du 17/01/2020

Ce document est un descriptif type fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Il ne substitue pas aux DTU, Avis Techniques, normes et règles de l'art en vigueur. Les schémas présentés ne sauraient être considérés comme des dessins d'exécution contractuels.